



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13223
5 avril 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 5 AVRIL 1979 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA COTE D'IVOIRE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom du Groupe des Etats africains Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir réunir d'urgence le Conseil de sécurité afin d'examiner la situation créée en Afrique du Sud par la recrudescence des actes de répression du régime raciste d'Afrique du Sud contre les militants nationalistes africains ainsi que contre la population noire de ce pays, actes commis en application de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain dont la poursuite constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales.

L'Ambassadeur,

(Signé) Amoakon-Edjampan THIEMELE
